

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Droit Public Comparé
CDPC

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon-Assas Paris II

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frédérique Ferrand, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre de Droit Public Comparé
Acronyme de l'unité :	CDPC
Label demandé :	Équipe d'Accueil
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	7320
Nom du directeur (2017-2018) :	M ^{me} Elisabeth ZOLLER
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Gilles J. GUGLIELMI

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Frédérique FERRAND, Université de Lyon 3
Experts :	M ^{me} Olivera BOSKOVIC, Université Paris-Descartes M ^{me} Gwendoline LARDEUX, Université Aix-Marseille M. Arnaud de NANTEUIL, Université Paris Est – Créteil (représentant du CNU) M ^{me} Marie-Claire PONTHEAU, Université de Bordeaux
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. David KREMER
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Laurence IDOT, vice-présidente chargée de la recherche

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de droit public comparé (CDPC) a été créé par le département de droit public de l'Université Panthéon-Assas Paris II le 8 février 2012 afin de consacrer une unité à l'approche comparative du droit public et contribuer ainsi au rayonnement européen et mondial du modèle de droit public français.

Le centre est situé au 1 rue d'Ulm, Paris 5^e, au 3^e étage.

DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction est assurée jusqu'au 1^{er} septembre 2018 par M^{me} Elizabeth ZOLLER.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2-1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CDPC assume une double mission d'enseignement et de recherche dans le domaine du droit public comparé. Ses activités couvrent essentiellement le droit constitutionnel et le droit administratif, mais toujours dans une approche comparative. Il s'agit à la fois d'identifier des rapprochements possibles entre les droits publics européens et de proposer aux juristes du monde entier, dont le droit se rapproche du modèle français, un pôle attractif d'enseignement et de recherche.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	3	3
Maîtres de conférences et assimilés	4	2
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0,5	0,5
TOTAL personnels permanents en activité	7,5	5,5

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	-	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	-	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	-	
Doctorants	18	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	18	
TOTAL unité	25,5	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Dans l'ensemble, l'unité fait preuve d'un certain dynamisme et a d'ores et déjà construit une solide réputation dans un domaine spécifique qui fait sa personnalité. Le domaine du droit public comparé a en effet été assez peu investi alors même qu'il est porteur d'un enjeu immense à la fois sur le plan de la recherche et de la formation. Sur ce dernier point, l'unité a d'ailleurs su tisser des liens étroits avec un certain nombre d'universités européennes, ce qui permet de proposer aux étudiants des cursus de grande qualité. En outre, son attractivité pour les jeunes chercheurs ne se dément pas.

D'une manière générale, il faut rappeler que la création du CDPC est récente (2012) et qu'il s'est agi dans les premières années de construire une identité avant de l'affermir. C'est cet affermissement que l'unité vise à travers la présente évaluation. De ce point de vue, la visite sur site a permis de préciser de nombreux points sur les perspectives du centre. Il apparaît qu'un rapprochement avec les collègues privatistes est non seulement envisagé mais d'ores et déjà engagé. La première étape se fera via l'enseignement par le rapprochement des deux masters de droit comparé, mais également par l'organisation de manifestations scientifiques impliquant des collègues privatistes dans les semaines et mois à venir. A terme, l'objectif est de parvenir à une structure fédérative permettant à la fois une synergie avec le droit privé comparé tout en maintenant une certaine autonomie du CDPC. Les perspectives sont donc encourageantes, malgré un important problème de taille et d'effectif faible, qui est la source d'une grande inquiétude fortement ressentie au moment de la visite. La perspective de non-remplacement d'un poste est notamment au cœur des interrogations des membres du centre.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)